

Droit administratif général

Gabriel ECKERT

Résumé : Le cours de Droit administratif général traite des règles juridiques qui encadrent l'action de l'administration. Ces règles ont un double objectif. Elles visent à permettre et améliorer l'action de l'administration afin de contribuer à la qualité de la vie en société, l'administration assurant la sécurité des individus (ordre public) et leur fournissant des prestations (service public). Elles ont également pour objet, dans un Etat de Droit, de garantir le respect du Droit, national, européen et international, par l'administration et de protéger les libertés publiques et les droits fondamentaux des personnes. De ce double point de vue, le Droit administratif général confère aux personnes publiques (Etat, collectivités territoriales et établissements publics) des prérogatives exorbitantes, tout en les soumettant à des contraintes, elles-aussi, exorbitantes par rapport aux règles ordinaires qui régissent les personnes privées. L'étude du droit administratif général consiste donc à comprendre ce partage singulier et évolutif entre prérogatives et contraintes, lequel est fondamentalement politique, dans la mesure où il traduit notre vision de la Puissance publique et de son rapport à la société civile et à l'individu.

Plan sommaire :

PARTIE I – LA LEGALITE ADMINISTRATIVE

- Titre 1. Les sources de la légalité administrative
 - o Chapitre 1. Les sources d'origine interne
 - o Chapitre 2. Les sources d'origine européenne et internationale
- Titre 2. Le respect de la légalité administrative
 - o Chapitre 1. Le contrôle juridictionnel de l'administration
 - o Chapitre 2. Les limites au contrôle juridictionnel de l'administration

PARTIE II – L'ACTION ADMINISTRATIVE

- Titre 1. Les missions de l'administration
 - o Chapitre 1. La police administrative ou la protection de l'ordre public
 - o Chapitre 2. Le service public ou la fourniture de prestations d'intérêt général
- Titre 2. Les moyens juridiques de l'administration
 - o Chapitre 1. L'acte administratif unilatéral
 - o Chapitre 2. Le contrat administratif

Bibliographie (très) sélective :

- N. Chiffлот et M. Tourbe, *Droit administratif*, Sirey, Université, 18^{ème} éd., 2023
- G. Dumont et J. Sirinelli, *Droit administratif*, 14^e éd., Dalloz, coll. HyperCours, 2021
- P. Gonod, *Droit administratif général*, Dalloz, Mémento, 3^{ème} éd., 2022
- J. Petit et P.-L. Frier, *Droit administratif*, LGDJ, coll. Domat Droit public, 16^e éd., 2022-2023
- B. Plessix, *Droit administratif général*, LexisNexis, 4^e éd., 2022
- B. Seiller, *Droit administratif*, t. 1 et 2, 8^e éd., Flammarion, Champs Université, 2021
- D. Truchet, *Droit administratif*, PUF, coll. Thémis, 9^e éd., 2021
- J. Waline, G. Eckert, E. Muller, *Droit administratif*, Précis Dalloz, 29^{ème} éd., 2023 (à paraître)

Contact :

gabriel.eckert@unistra.fr